

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 59 (1962)
Heft: 7

Rubrik: Conseils aux débutants ; Pratique ou technique apicole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fois de la prison et nos collègues d'outre-Jura qui eux aussi se heurtent à de sérieuses difficultés pour écouler leur production, sont à féliciter pour leur initiative.

Doit-on envisager de telles mesures en Suisse ? Chacun sait en effet que l'analyse chimique du miel est chose assez délicate et complexe. S'il est relativement facile par le pollen contenu dans le miel, d'établir l'origine de ce dernier, par contre le pourcentage des différents sucres réducteurs et non réducteurs a donné bon nombre de contestations parmi les spécialistes. Mais de façon générale un peu partout à l'étranger, on assiste actuellement à une évolution dans le commerce des miels. Au Canada par exemple, une loi sur la classification des miels a été établie et l'on tient compte des désirs d'une clientèle aux exigences toujours accrues. Le prix du miel n'est donc pas uniforme ; il en est de même en Grèce où les autorités exercent un contrôle sur les différentes appellations des miels.

Si dans tous les domaines la marche du temps marque son empreinte, les apiculteurs eux aussi doivent accepter la nouvelle cadence. L'extension du contrôle est recommandable car, si pour la grande majorité de nos membres, la qualité ne sera pour tout autant pas modifiée, le public dans son ensemble appréciera le sérieux de la présentation du produit. Pour ceux qui envers et contre tout jetteraient un défi en usant de procédés incorrects, il reste toujours en cas de doute, la possibilité d'une analyse chimique. La garantie d'un produit impeccable alliée à une agréable présentation, maintiendront à notre miel toute sa valeur contre raz et marées.

G. Matthey

CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour juillet 1962

Nous voici déjà au 18 juin, que de changements survenus au rucher depuis nos derniers propos ! A quelques rares journées ensoleillées et prometteuses du début de mai, ont succédé trois à quatre semaines froides et pluvieuses. Après quoi notre région du Jura a été gratifiée d'un temps partiellement ensoleillé et chaud. C'est alors que les ruches débordant d'une population inactive furent gagnées par la fièvre de l'essaimage.

Je viens de faire une brève visite à mon rucher où l'activité est en veilleuse, les planches d'envol noires de monde ainsi que les fenêtres des ruches suisses. S'agit-il d'une grève générale et organisée ? Pas du tout, les abeilles comme nous, attendent la miellée, comme nos collègues de la montagne l'attendent aussi, eux dont les ruchers ont particulièrement souffert du long hivernage qui a retardé le développement printanier des colonies.

Alors que faire au rucher ? vous demandez-vous...

Essaims. Si vous avez suivi nos conseils en soignant bien vos essaims,

vous pouvez vous enorgueillir d'avoir de belles constructions avec des provisions suffisantes. Mais le moment est venu de changer les reines des essaims primaires car toutes celles nées en 1960 sont à éliminer sans exception et à remplacer par de jeunes majestés de l'année. Si vous êtes pris au dépourvu, adressez-vous à un éleveur conscientieux en choisissant la race d'abeilles que vous préférez. Il vous est loisible aussi, pour éviter de mettre par trop votre porte-monnaie à contribution, d'orphelinier une bonne colonie et de tirer parti des cellules royales qu'elle ne manquera pas de construire. A moins de préférer un élevage plus rationnel qui vous fournira des reines que vous ferez féconder dans des ruchettes.

Cette dernière méthode suppose plus de science et un minimum de matériel d'élevage. Mais n'oubliez pas que c'est en forgeant qu'on devient forgeron.

Ne craignez pas de consulter des collègues chevronnés, de même que la « Conduite du rucher ». Relisez dans le bulletin de juillet 1961, à la page 221, l'article de M. Soavi, fort instructif qui vous indiquera un moyen aussi pratique que simple de changer vos reines. Songez à l'avenir en faisant quelques nucléi de réserve qui au printemps seront d'un précieux secours.

Marquage des reines. Un moyen simple et sûr de reconnaître l'âge des reines, c'est de les marquer avec du vernis ou en collant une pastille sur leur thorax.

Matériel nécessaire. Un filet à marquer les reines ou une cage cylindrique avec piston mobile et filet.

Dans le premier cas, un tube de vernis, couleur de l'année (1962 = vert) suffit. Vous mettez une goutte de vernis sur le thorax de la reine immobilisée dans la cage avec une allumette à section carrée.

Pour le deuxième système, il existe des trousse pratiques mais plus chères.

Pour travailler avec sûreté, il est bon de se faire la main en marquant des faux-bourdons. Pour éviter les pertes, je vous conseille d'opérer dans un local fermé. Il va de soi qu'aucune agitation ne doit régner au rucher lors de ce travail. Vous aurez soin en replaçant la reine sur le rayon où elle se trouvait lors de sa capture, de donner un peu de fumée.

Souches ayant essaymées. Vérifier la ponte. Si la colonie est orpheline, lui remettre un ou deux cadres de couvain en partie ouvert, ou mieux encore, introduire une jeune reine.

Comme l'essaimage peut avoir affaibli la souche et épuisé les provisions, il est indiqué de la nourrir.

Contrôle du rucher. Au début de juillet, un rapide contrôle de toutes les colonies s'impose ; on notera soigneusement leur force, l'état des provisions, le couvain et l'âge de la reine. Toutes les majestés de trois ans ou défectueuses sont à remplacer.

En cas de disette, ce qui est fortement à craindre étant donné le manque de récolte, il faut nourrir au sirop ou au candi. Le sirop provoquant plus facilement le pillage, des précautions s'imposent : nourrir le soir et en quantité telle que les abeilles puissent vider le nourrisseur pendant la nuit.

Le candi demande moins de précautions et se donne facilement.

Prélèvement de misère. Il peut arriver que, par suite d'une longue interruption de la récolte, on se décide à prélever le miel parcimonieusement emmagasiné.

Les rayons remplis entièrement ou en partie seulement et non operculés, peuvent être enlevés, mais à la condition qu'il n'y ait eu aucune récolte depuis plusieurs jours. On peut vérifier la maturité du miel en donnant une forte secousse aux rayons, si aucune goutte de nectar n'est projetée, celui-ci est mûr à point.

Il faudra opérer rapidement, secouer chaque rayon et brosser les abeilles. Pour éviter toute effervescence facile à naître à cette saison et dans ces con-

ditions, ne laisser traîner ni cire, ni miel et rentrer planchettes et outils sentant la propolis. Il faudra travailler avec un peu de fumée et non le vaporisateur, cela va de soi. Les rayons extraits seront rendus aux colonies le soir venu, après avoir été aspergés d'eau.

Un ennemi de saison, maraudeur et importun, la guêpe. En juillet il faudra faire la chasse à ces insectes envahissants. On détruira si possible les guêpières et on piègera les guêpes avec des bouteilles contenant du sirop.

Les fourmis. Il existe dans le commerce des insecticides dont l'efficacité ne peut pas être mise en doute et qui permettent d'éloigner ou de détruire ces hôtes indésirables.

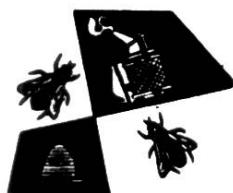
La fausse teigne. Une mèche de soufre allumée périodiquement vous garantira ou plutôt vos rayons, des dégâts causés par les larves de ce vilain papillon gris.

Deuxième miellée. La miellée de forêt et de trèfle blanc peut se déclarer subitement. Le temps lourd et orageux dont nous sommes gratifiés depuis quelques jours en est peut-être l'annonciateur !

Prix du miel 1962. Les prix minima sont à respecter, ne l'oubliez pas et prenez-en bonne note, surtout si la miellée allait tout à coup poser le problème de l'écoulement d'une récolte qui serait, n'est-il pas vrai, la bienvenue pour tous !

Courrendlin, le 18 juin 1962.

Louis Gassmann



PRATIQUE OU TECHNIQUE APICOLE

Propreté et hygiène au rucher

Au cours de ces dernières décades et depuis la dernière guerre surtout, propreté et hygiène ont fait de grands progrès parmi le genre humain. Médecins et chirurgiens nous protègent aussi avec plus de succès et la moyenne de vie qui se situait il y a peu à quelque quarante-cinq ans a aujourd'hui dépassé le cap des soixante. Dans les villes, les vieux quartiers, aux ruelles étroites, aux taudis infectés, tombent sous la pioche des démolisseurs et font place à des immeubles modernes où lumière et air pénètrent librement. La rage de moderniser est même si grande que l'on démolit des bâtiments qui pourraient encore, pendant de nombreuses années, abriter d'heureux locataires. A la campagne aussi, les soucis d'hygiène sont à l'ordre du jour, et cela non seulement pour les gens, mais aussi pour les animaux. Qui ne se souvient des écuries et étables d'il y a quelque cinquante ans ! avec leurs fenêtres minuscules aux vitres crasseuses parce que jamais nettoyées, aux couches fangeuses, à ces étables borgnent où les pauvres gorets ne revoyaient la lumière que le jour de leur sacrifice. Chacun sait aujourd'hui

que pour être bien portant, pour se prémunir contre les maladies, pour qu'un élevage soit rentable, certaines règles d'hygiène, de propreté sont nécessaires et même disons indispensables.

Pourquoi n'en serait-il pas de même pour nos abeilles ?

Reconnaissons que, pour elles aussi, de grands progrès ont été réalisés. Visitant tout au cours des saisons et en diverses régions de très nombreuses exploitations apicoles, nous rencontrons généralement des ruchers bien et même très bien tenus. Nous avons encore devant les yeux un certain rucher pavillon du Jura bernois aux Rouges Terres, où tout reluisait, où le plancher était ciré, si propre, si net, que nous hésitions à entrer de peur de le maculer. Et dans les ruches, quelles populations superbes, quels merveilleux rayons. Vraiment tout était absolument parfait et nous ne pouvions nous lasser d'admirer. Nous savons que dans la plupart de nos ruchers les abeilles vivent dans d'excellentes conditions de propreté et d'hygiène. Cependant, au cours de ces visites, il nous a aussi été donné de rencontrer des apiculteurs que l'on ne saurait appeler « des amis des abeilles ». Ils deviennent heureusement de plus en plus rares, car leurs exploitations risquent toujours de devenir des foyers d'infection. Toutes les excuses sont bonnes, tous les prétextes valables à leurs yeux pour se disculper, pour expliquer leur incurie. Nous comptons beaucoup sur la visite de ces ruchers par les futurs conseillers apicoles où les inspecteurs régionaux pour inculquer à leur propriétaire le goût de la propreté la plus élémentaire. Pour nous, nous nous permettons de leur rappeler certaines règles élémentaires d'hygiène, utiles dans les soins à donner aux abeilles et à leur produit : le miel.

Il ne saurait être question aujourd'hui de déposer une colonie d'abeilles, d'installer un rucher n'importe où. La législation a codifié certaines prescriptions que chacun est obligé de respecter : distance d'un chemin public, d'un fonds voisin, clôture, etc... Le choix d'un emplacement doit donc être conforme aux prescriptions en vigueur et il est toujours sage de faire une mise à l'enquête avant toute installation. L'apiculteur devrait aussi se préoccuper des ressources mellifères de la région et se demander si le coin choisi convient à la santé, à la nature de l'abeille ; un bas-fond humide, où le brouillard aime à s'attarder ne saurait convenir, pas plus du reste qu'un endroit fangeux où toutes les odeurs nauséabondes intolérables se donnent rendez-vous pour empêtrer l'atmosphère. Et pourtant, on en rencontre encore trop de ces ruches perdues au fond d'un poulailler négligé, enfouies dans les orties, inaccessibles aux abeilles presque autant qu'à l'apiculteur qui, pour les approcher, doit faire des prodiges d'équilibre. On comprend que, dans de telles conditions, ces ruches soient délaissées et ne reçoivent la visite de leur propriétaire que fort rarement. Il suffirait bien souvent d'un peu de goût, de quelques heures de travail pour met-

tre la place au net, rajuster les supports pour que les ruches tiennent mieux en place et donner à ces coins fouillis un aspect avenant où l'apiculteur aurait du plaisir à contempler et soigner ses abeilles.

Les habitations ou ruches sont, elles aussi, en général soigneusement entretenues. On ne rencontre plus, ou tout à fait exceptionnellement, de ces ruchers totalement abandonnés, aux ruches éventrées, culbutées et d'où ne sortent plus que des guêpes. Il y a cependant dans nos ruchers des bâtiments qui ne répondent que bien imparfairement aux exigences du confort. Humidité et courants d'air sont les grands ennemis des abeilles. Si ces dernières réussissent au moyen de propolis à obstruer les fentes et à éviter les courants nuisibles, il n'est pas dans leur possibilité de rendre étanche un toit qui laisse filtrer l'eau un peu partout, ou de repeindre des parois délavées qui pompent l'humidité et pourrissent, laissant la moisissure s'installer à l'intérieur. C'est surtout en hiver que l'humidité est nuisible aux abeilles. Aussi devrait-on chaque année faire un examen sérieux de tous les chapiteaux et tous les cinq ou six ans redonner un petit coup de pinceau aux ruches. Le matériel est de plus en plus cher et cet entretien peut en prolonger considérablement la durée. L'intérieur de la ruche doit être maintenu dans un état de propreté parfait. Le plateau en particulier devrait être nettoyé chaque printemps de tous les débris, cadavres, déchets de cire qui s'y accumulent au cours de l'hiver et conservent l'humidité. Ces saletés sont recherchées par les teignes qui y déposent volontiers leurs œufs ; les jeunes larves s'y trouvent en parfaite sécurité avant d'être assez développées pour gagner les bâties et y exercer leurs innombrables ravages.

L'abeille a un grand besoin d'air, même en hiver. Trop de ruches ont encore des trous de vol par trop minuscules. Ils devraient s'ouvrir sur toute la largeur du devant de la ruche ; des tirettes pourront toujours le diminuer en cas de nécessité. Un trou de vol largement ouvert en hiver diminuera fortement l'humidité intérieure si néfaste aux abeilles et à leurs bâties. Les provisions resteront saines et la dysenterie, fille de l'humidité, ne sera pas à craindre. Chaque fois qu'une ruche se trouve vide, profitons d'en élargir le trou de vol et, dans bien des cas, de lui donner aussi un peu plus de hauteur.

Que dire des rayons ? Dans de nombreux ruchers, ils ne sont pas, et de loin, ce qu'ils devraient être. On néglige encore trop, dans les ruches à cadres mobiles, le renouvellement des rayons. Trop nombreux sont encore les apiculteurs qui ignorent que chaque abeille en naissant laisse un cocon dans la cellule qu'elle quitte. Peu à peu, le volume de cette dernière diminue, empêchant un développement normal et complet de la larve. Les abeilles naissent de plus en plus petites, aussi est-il facile, en les examinant aux

trous de vol, de voir si, dans le rucher, il est fait un emploi normal de la cire gaufrée et si les rayons sont périodiquement renouvelés. Chaque année, il devrait être remplacé au moins un vieux cadre par une cire gaufrée dans chacune des colonies. Mais il est surtout indispensable, pour maintenir propreté et hygiène dans les ruches, que toutes les bâtisses soient en parfait état. Trop de nos ruches contiennent encore des rayons rongés, aux cellules déformées, pleines de vieux pollen, souvent moisie, et convenant mieux à la propagation des microbes et spores qu'à l'élevage du couvain ou à l'emmagasinage des provisions. Et puis que penser de l'hygiène et de la propreté de ces ruches dans lesquelles il est impossible de sortir un cadre tant ils sont collés, propolisés, fixés les uns aux autres et aux parois de la ruche. Placées dans de telles conditions, les abeilles ne peuvent se développer normalement. Pensons que les bâtisses sont les berceaux de la ruche, qu'elles doivent aussi recevoir miel et pollen, indispensables à l'élevage du couvain que seuls des rayons parfaits et surtout pas trop vieux peuvent assurer la santé à une colonie et permettre son développement normal.

Les rayons de hausse doivent aussi être renouvelés car les abeilles hésitent, on les comprend, à déposer le nectar dans des cellules noircies par l'âge et les vieux cocons, montent plus difficilement dans la hausse, congestionnent le nid à couvain et fort souvent essaient. De surplus, le miel emmagasiné dans ces vieux rayons prend souvent un mauvais goût.

(A suivre.)

M. Soavi

Les ruches en paille ou ruches vulgaires

(Suite et fin)

Un moyen pratique pour renouveler les paniers ; la méthode Vignole.

Cette dernière est l'une des plus employée pour l'exploitation des ruches en paille. Elle a pour principe, deux paniers bien peuplés, A et B et comporte trois opérations.

	A	B	
I.	A/1	A	B
II.	A/1	A/2	A
III.	A/1	A/2	B

Première opération.

Soit les ruches A et B. On tapote A, de manière à extraire un essaim primaire que l'on met à la place de la souche dans un panier A/1. La souche est mise sur le plateau de B et cette dernière, déplacée, ce qui donne A/1 — A — B (I).

Deuxième opération.

Au bout de 13 jours exactement, on effectue un deuxième tapotement de la ruche A, pour en extraire un essaim secondaire A/2, qui prend encore la place de A ; A revient en B et B est encore transporté plus loin. Ce qui donne A/1 — A/2 — A — B (II).

Troisième opération.

Les essaims primaires et secondaires, A/1 et A/2, formés en bonne saison, peuvent faire leurs vivres. La souche A a élevé après le premier tapotement ; elle peut encore se remonter après le deuxième, ayant de jeunes mères au berceau. Enfin B ayant été déplacée deux fois, a perdu beaucoup de butineuses et risque peu d'essaimer. On pourrait conserver ces quatre ruches.

En général, on tapote A pour la troisième fois et à fond pour la récolter, l'essaim tertiaire obtenu, sert à peupler une nouvelle ruche ou à renforcer une colonie faible.

Comme on le voit, la méthode de Vignole, permet d'augmenter le rucher, d'un tiers, tout en récoltant une ruche sur deux. Si l'on veut se donner la peine de greffer un morceau de couvain frais dans le panier A, après son deuxième tapotement, on est à peu près certain d'éviter l'orphelinage, tout en conservant les quatre paniers. L'effectif est alors doublé.

Mise en hivernage.

Autant que possible, on se dispense de tailler les paniers en automne, si l'on a omis de les récolter après la première miellée. Les vides ainsi créés seraient néfastes pour l'hivernage et spécialement au développement printanier du couvain.

Les paniers très lourds ne sont pas toujours les meilleurs au printemps parce que l'excès de miel qui encombre les gâteaux gêne la ponte d'arrière-saison. La taille tardive des ruches « grasses » ne modifie pas sensiblement leur état physique ; il aurait fallu les tailler après la première miellée ou les récolter entièrement après trois (chasses) successives, faites avec permutation (méthode Vignole).

Estimation des vivres.

Du poids brut, on déduit celui du panier vide, augmenté de 3,5 kg environ, pour le poids des abeilles et des gâteaux. La différence donne à quelque chose près, le poids du miel restant.

Toutes les colonies ayant plus de 10 kg de miel sont en bonne posture et elles n'ont besoin de rien. Celles qui en ont seulement 8, 6, 4 kg doivent recevoir respectivement 2, 4, 6 kg de sirop de sucre, le plus tôt possible.

Pour compléter les vivres, on peut aussi désoperculer le contenu de la calotte, les abeilles ne manqueront pas d'en descendre le contenu dans le corps de ruche.

Dernières mesures.

Comme pour les ruches à cadres, il est indiqué de pencher légèrement les ruches en avant. Pour empêcher les rayons de moisir on glisse de petites esquilles de bois, n'ayant pas plus de 5 mm d'épaisseur, sous les bords du panier, de façon à assurer le renouvellement de l'air.

Il faut redire que les abeilles redoutent beaucoup plus les atteintes de l'humidité que celles du froid. Il suffit de recouvrir chaudement le plafond des ruches.

Cette particularité a été énoncée par les vieux apiculteurs sous la forme d'un aphorisme toujours vrai : *Chaud à la tête et froid aux pieds, les mouches à miel n'on rien à craindre.*

Berset

P. S. Je reste volontiers à disposition de toutes personnes qui désireraient poser des questions sur ce sujet.



ECHOS DE PARTOUT

L'apiculture italienne en 1961

La production de miel a été inférieure à la moyenne. Les bonnes récoltes estivales n'ont malheureusement pas pu compenser le manque de récolte du printemps. On peut évaluer la production à environ 60 000 quintaux. Le prix de vente du miel indigène, qui est fortement influencé par celui du miel étranger, n'a pas couvert les frais de production.

On peut évaluer à 5 000 quintaux la quantité de cire mise sur le marché. La cire d'opercule s'est vendue de 700 à 800 lires le kg (100 lires = Fr 0,70).

Par suite de la grande faveur dont jouit l'abeille italienne à l'étranger, l'élevage des reines a tendance à s'intensifier. En 1961 il a été produit plus de 30 000 reines dont la moitié a été exportée. Les reines ordinaires se vendent de 500 à 600 lires, les reines de choix 700 à 1000 lires.